

Erratum

Retraits aux registres des représentants – courtiers (Christian Harlé et Alain Rioux)

Veillez prendre note qu'une erreur s'est glissée lors de la publication du tableau des retraits aux registres des représentants de courtiers à la section 3.4 du bulletin du 16 juillet 2010 (vol. 7, n° 28). Les noms de Christian Harlé et Alain Rioux n'auraient pas dû apparaître dans le tableau des retraits à la page 30. Un erratum est publié à cet effet à la section 3.4 du bulletin du 24 mars 2016 (vol. 13, n° 12).